



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lutte contre la faim

Question écrite n° 2085

Texte de la question

M Alain Rodet attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les graves risques de pénurie alimentaire dans le tiers monde, que font peser actuellement les prévisions pessimistes pour la production céréalière mondiale, compte tenu des graves perturbations climatiques enregistrées notamment en Amérique du Nord. D'après certaines estimations, les stocks mondiaux de céréales devraient baisser d'une façon notable et ne devraient pas dépasser 300 millions de tonnes, chiffre considéré insuffisant pour assurer la sécurité alimentaire mondiale. Dans ces conditions, il lui demande quelles initiatives il compte prendre tant à l'échelon de la communauté que de la FAO pour faire en sorte que les problèmes éventuels posés par une insuffisance de la production et de la collecte céréalière n'engagent pas certains pays pauvres dans la spirale de la famine.

Texte de la réponse

Reponse. - Le monde a vécu pendant les dernières années dans une grande abondance en matière de disponibilités alimentaires. Le volume des stocks céréaliers était chaque année plus important et on craignait même que ce déséquilibre du marché mondial, générateur de prix bas, ne gêne le développement de l'activité agricole dans le tiers monde. Pour la première fois, cette année la situation s'est inversée. Les stocks de céréales vont baisser. On doit ce changement en partie aux répercussions sur l'offre mondiale de la sécheresse aux États-Unis, et il est prématuré d'affirmer que c'est une tendance durable qui s'amorce. On peut estimer à l'heure actuelle que les stocks sont encore suffisants pour assurer une certaine sécurité alimentaire à l'échelle de la planète et on peut également envisager une reprise de la production compte tenu du raffermissement du prix des céréales. Il est juste de souligner cependant que cet accident climatique en Amérique du Nord révèle une fois encore la grande fragilité de l'équilibre alimentaire de la planète qui ne dispose pour combler ses déficits régionaux que de quelques sources d'approvisionnement. Dans ce contexte et indépendamment des mesures globales qui seront prises en faveur des PED dans le cadre des négociations du GATT, de la prochaine convention de Lomé, ou en matière d'endettement à la suite du sommet de Toronto, je pense qu'il faut rester extrêmement vigilant sur l'offre d'aide alimentaire afin qu'elle ne soit pas réduite. À cet égard, je me suis attaché à maintenir sur le budget de mon ministère le niveau des crédits pour l'achat des produits de façon à assurer non seulement le maintien des volumes mais aussi permettre une diversification de la nature de notre aide et favoriser ainsi son adaptation à la demande. Le conseil mondial de l'alimentation, dont j'ai assumé la présidence, vient par ailleurs de lancer lors de sa dernière session à Chypre une réflexion approfondie sur l'amélioration de l'utilisation des excédents agricoles pour la sécurité alimentaire des PED. J'ai l'intention de veiller attentivement aux travaux du groupe de travail constitué pour ce travail puisque c'est la France qui a été désignée par la CEE pour y prendre part et que c'est mon ministère qui représentera notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Rodet Alain](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2085

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 1988, page 2423